

LE PUBLICISTE.

NONIDI 19 Frimaire, an IX.

S U E D E.

De Stockholm, le 18 novembre (27 brumaire).

On assure que la Russie a fait à notre cour des propositions relatives à un traité d'alliance auquel le Danemarck & différentes grandes cours d'Allemagne doivent prendre part.

Le roi a défendu l'exportation du seigle, de l'orge & de l'avoine hors de la Suede & de la Poméranie.

M. Gahn, consul suédois à Cadix, est mort de l'épidémie qui a exercé tant de ravages dans ces malheureuses contrées.

P R U S S E.

De Berlin, le 25 novembre (4 frimaire).

Des instructions ont été envoyées ce matin à notre ambassadeur près la cour de Pétersbourg, le comte de Lasi, pour le traité qui se négocie en ce moment, relativement à la neutralité armée entre la Russie, la Prusse, la Suede & le Danemarck. On assure que les trois puissances maritimes convoieront les navires prussiens, & que le roi de Prusse se chargera du maintien de ce traité sur le continent. On ajoute que cette convention ne changera rien à celle conclue en 1781 entre notre cour & celle de Pétersbourg.

Le feld-maréchal de Kleist est nommé gouverneur de Magdebourg, à la place du feld-maréchal de Walstein, mort depuis peu.

Sa majesté a accordé à M. de Sandoz-Rollin, comme un témoignage de sa satisfaction, une pension annuelle de 4000 rixdhalers. On croit que S. M. lui destine en outre le cordon de l'Aigle-Rouge. La comtesse de Lichtenau a aussi obtenu, par grâce particulière, une pension de 4000 rixdhalers.

Une effrayante mortalité parmi les bestiaux vient tout-à-coup de se déclarer dans l'ouest de la Prusse. Il regne aussi dans différens endroits de la Livonie & de la Courlande une maladie épidémique sur les bestiaux. Le gouvernement a pris des mesures pour en arrêter les progrès.

A L L E M A G N E.

De Hambourg, le 29 novembre (8 frimaire).

L'empereur de Russie a fait parvenir une note officielle aux ministres des puissances étrangères résidans à Pétersbourg, dans laquelle il est dit « que l'empereur, en montant sur le trône, avoit trouvé ses états engagés dans une guerre provoquée par une grande nation qui tomboit en dissolution; que croyant le but de la coalition une simple mesure de préservation, ce motif l'avoit engagé à s'y joindre; qu'il n'avoit pas cru alors nécessaire de s'occuper du système d'une neutralité armée sur mer pour la sûreté du commerce, ne doutant pas que la sincérité de ses alliés & leurs intérêts réciproques ne fussent suffisans pour garantir d'insulte le pavillon des puissances du Nord. Mais ayant été trompé dans son attente par les entreprises perfides d'une grande puis-

sance qui avoit cherché à enchaîner la puissance des mers en capturant les convois danois, l'indépendance des puissances maritimes du Nord lui paroissoit ouvertement menacée. En conséquence, il regardoit comme une mesure de nécessité, d'avoir recours à une neutralité armée, dont on avoit reconnu le succès lors de la guerre de l'Amérique ».

De Francfort, le 2 décembre (11 frimaire).

Depuis que les français sont à Wurtzbourg, toutes les communications sont interrompues entre la Haute-Allemagne & nous.

L'armée autrichienne est sur le point de recevoir un nouvel uniforme, réglé ainsi qu'il suit: l'infanterie en blanc, les troupes légères en gris foncé, & la grosse cavalerie en vert.

On parle beaucoup ici d'une caricature anglaise, ayant pour titre: *Tirage des rois à Sainte-Anne-Hill*, (maison de campagne de M. Fox). Ce n'est qu'une copie d'une ancienne caricature plus piquante.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 29 novembre (8 frimaire).

On a publié aujourd'hui la liste des vaisseaux pris par les corsaires français, ou qui ont fait côte: elle se monte à 29 ou 30.

Lord Scaforth est nommé gouverneur de la Barbade, & va se rendre à sa destination.

Son excellence Ibrahim Hodge Candiote, ambassadeur du dey d'Alger près de notre cour, a eu une audience de sa majesté.

Il est arrivé hier des dépêches de l'isle de Curaçao, qui ont retardé le départ du roi pour Kew.

Vingt & tant de bouchers ont été mis à l'amende par les magistrats de Maningfree, pour avoir écorché des peaux au-dessous du genou.

Il réside dans un village, près de Schafesbury, une femme dont les enfans, jusqu'à la 4^{me} génération, sont au nombre de 300, tous vivans, & formant, par leurs âges réunis, 3600 ans.

La sortie des pommes-de-terre du Danemarck & de Hanovre est prohibée.

CHAMBRE DES COMMUNES. — Séance du 18 novembre.

M. Jones a la parole sur les affaires d'Egypte. L'honorable secrétaire d'état nous dit qu'au moment où il parloit, les Français évacuoient l'Egypte. Mais hélas! il n'est que trop vrai qu'ils y sont mieux établis que jamais; leur armée bien disciplinée, bien entretenue, & forte de soixante mille hommes, est prête à marcher en Syrie. Telles ont été les malheureuses conséquences de l'infraction d'un traité qui devoit avoir la plus grande influence sur la paix de l'Europe, & dont l'infraction paroit aujourd'hui consacrée au malheur de ses habitans. C'étoit peut-être le seul moyen qui fût en notre pouvoir d'augmenter la puissance engloutissante de ce phénomène (Bonaparte). Sans doute qu'il roule à présent dans sa vaste tête le projet de renverser notre empire dans

5 cent.

l'Inde. Je demande qu'un acte, dont les suites ont été si fatales, soit examiné avec l'attention la plus scrupuleuse; je demande, en outre, qu'une humble adresse soit faite à S. M., pour la supplier de faire remettre à la chambre une copie de la lettre écrite par le commandant en chef des forces britanniques dans la Méditerranée au général Kléber.

M. Pitt dit que cette lettre a été imprimée & publiée, & que la chambre a déjà refusé une fois d'en demander copie.

M. Grey pense que la motion de M. Jones mérite la plus sérieuse attention. Il répond victorieusement à ceux qui ont prétendu que Sidney avoit outre-passé ses pouvoirs en négociant avec les Français, parce qu'il est des circonstances (& la sienne est du nombre) dans lesquelles un officier peut entrer en négociation avant d'en avoir reçu l'ordre de son gouvernement, & il cite l'exemple du général Brune lorsqu'il signa la convention du Helder. Il appuie donc la motion.

M. Windham avoue qu'il n'y a pas d'objection à faire contre la motion en elle-même, mais il ne la croit pas nécessaire. Si les honorables membres pensent que les instructions que les ministres ont données relativement à l'Égypte, doivent servir de base à une accusation contre eux, ils doivent en faire la motion séparée.

M. Robson dit que sans la copie de la lettre demandé par ses honorables amis, il est impossible de prononcer sur la dernière correspondance avec M. Otto. Il appuie la motion.

M. Nichols ne croit pas que la possession de l'Égypte par les Français puisse compromettre les possessions britanniques dans l'Inde; mais il craint qu'elle ne devienne par la suite une colonne d'une plus grande importance que Saint-Domingue. Il vote pour la motion.

M. Sheridan prétend qu'il ne suffit pas d'annoncer que sir Sidney-Smith a outépassé ses pouvoirs, & qu'il faut le prouver.

M. Tierney est du même avis, & ajoute que l'honneur de l'Angleterre exige qu'on donne la plus grande publicité à cette affaire. Le fait qu'on avance est grave, dit-il; s'il est vrai, c'est une tache; s'il est faux, on doit s'empresse de le publier.

Après une longue discussion pour & contre, la motion de M. Jones, mise aux voix, est rejetée à une majorité de 68 voix.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Strasbourg, le 14 frimaire.

Le 7 de ce mois, les hostilités ont recommencé en Bavière. Il n'y eut ce jour là que des escarmouches entre les avant-postes respectifs. Les Autrichiens voyant que les nouvelles ouvertures d'armistice n'avoient eu aucun succès, parce que l'archiduc Jean n'avoit pu assurer au général Moreau, que le comte de Cobenzel recevroit de pleins-pouvoirs pour traiter de la paix, profitèrent de cette journée pour abandonner leurs positions en-deçà de l'Inn & se retirer derrière cette rivière, en laissant des garnisons dans leurs têtes de pont de Kragbourg, Wasserbourg & Muhlörffen.

Dans la nuit du 7 au 8, le centre de l'armée de Moreau se porta sur les bords de l'Inn, en occupant le pays que les Autrichiens avoient quitté. Une colonne française reçut, le 8, l'ordre d'attaquer les redoutes en avant de Wasserbourg & même cette ville, près de laquelle est un port sur l'Inn. L'assaut réussit parfaitement; les Autrichiens furent partout culbutés. On s'empara de l'artillerie autrichienne qui garnissoit ces ouvrages.

Moreau, qui avoit transféré son quartier-général, le 8, de Ampfing à Ebersberg, se proposoit de passer le 9 ou le 10 l'Inn, sur le pont de Wasserbourg avec tout le cercle de son armée, composé des divisions Decaen, Leclerc, Richepanse, & la division de cavalerie du général Hautpoul.

Les hostilités ont recommencé, le 8, sur la frontière du Tyrol. Une grande partie de l'aile droite s'étoit portée les jours précédens de la source du Lech sur Bregentz, pour pénétrer par le val de Montafun en Tyrol, tandis que Macdonald s'y portoit également par Sinstermünz & Martinbruk.

Le corps du général Klenau a pris une autre direction que celle qu'on avoit d'abord annoncé. Il a passé le 7, le Pannle-

pas le pont de Ratisbonne & se trouve maintenant sur la rive droite de ce fleuve, afin d'opérer sa jonction avec l'armée du prince Jean.

ARMÉE DU RHIN.

Au quartier-général à Anzing, le 12 frimaire an 9.

Le général en chef Moreau au ministre de la guerre.

J'ai le plaisir, mon cher général, de vous rendre compte d'un événement bien glorieux pour l'armée que je commande, & d'un grand avantage pour la république.

Par ma dépêche d'hier, en vous rendant compte du combat du 10, je vous annonçois le rassemblement de l'armée & mon projet de prendre l'offensive.

Hier soir, le corps du général Grenier étoit rassemblé entre Hohenlinden & Hartofen. La division aux ordres du général Grandjean, dont le général Grouchy a pris le commandement, appuyoit sa gauche au village d'Hohenlinden; les divisions Richepanse & Decaen à Ebersberg.

Je m'attendois à être attaqué par l'ennemi à Hohenlinden, & j'avois donné l'ordre aux généraux Richepanse & Decaen de déboucher par Saint-Christophe sur Matenpœt, & de tomber avec vigueur sur les derrières de cette attaque. Ce mouvement s'est exécuté avec autant d'audace que d'intelligence.

L'ennemi a commencé son attaque sur Hohenlinden, environ à sept heures & demie du matin; on s'est borné à le contenir jusqu'à l'instant où un moment d'hésitation m'a fait juger que l'attaque du général Richepanse commençoit.

J'ai ordonné au général Grenier de commencer la sienne. Le général Ney s'est porté avec vigueur dans le défilé, & a rencontré, à moitié chemin de Matenpœt, le général Richepanse. Tout ce qui étoit engouffré dans le bois, étendue d'environ une lieue & demie, a été tué, pris ou dispersé.

L'attaque du général Ney étoit soutenue par la division du général Grouchy, qui venoit de culbuter la réserve des grenadiers ennemis qui avoit cherché à déborder sa droite. Ses attaques ont été dirigées par les généraux Grandjean & Boyer.

Le mouvement des généraux Richepanse & Decaen a éprouvé les plus grands obstacles. Obligés de marcher par des routes étroites & entièrement entourés d'ennemis, le général Richepanse s'est trouvé séparé des autres troupes, avec cinq ou six bataillons & un régiment de chasseurs; mais sans regarder derrière lui, il a marché au milieu de l'armée ennemie, sans s'inquiéter du peu de troupes qu'il avoit, & a joint la tête de la division du général Ney, conduite avec une égale intrépidité par l'adjudant commandant Ruffin. Le général Valter a été grièvement blessé à cette attaque. Le général Decaen est parvenu à faire pénétrer les Polonais au soutien du général Richepanse.

Pendant que le succès se déterminoit au centre, un corps de troupes marchant de Wasserbourg sur Ebersberg, a forcé le général Decaen à changer de front à droite pour l'arrêter. Il l'a repoussé dans le plus grand désordre.

L'affaire paroisoit complètement décidée à trois heures, lorsqu'un autre corps marchant du Bas-Inn a voulu déboucher par Burkrain sur Hohenlinden; comme on s'attendoit à un effort sur la gauche, l'ennemi ayant eu la veille beaucoup de troupes dans la vallée de l'Isen, le lieutenant-général Grenier avoit laissé en position les divisions Legrand, Bastout, & la réserve de cavalerie, qui, au moment où

elles alloient prendre l'offensive, ont elles-mêmes été attaquées. On a fait revenir à leur soutien quelques troupes du général Ney & des autres divisions qui se sont trouvées sous la main.

Les généraux Legrand & Bastout, après avoir repoussé ces attaques & avoir eux-mêmes abordé l'ennemi avec une grande vigueur; enfin, après plusieurs efforts, les ont culbutés avec perte d'une partie de leur artillerie. Le général Bastout a été blessé à cette attaque; le général Bonnet l'a sur-le-champ remplacé.

Cette affaire a été tellement générale qu'il n'y pas un corps dans l'armée française qui n'ait combattu, & certes il en a été de même de l'armée autrichienne. La neige tombait à grands flots pendant toute l'action.

Nous avons pris environ 80 bouches à feu & 200 caissons, 10 mille prisonniers, un grand nombre d'officiers, parmi lesquels sont trois généraux. La poursuite a duré jusqu'à la nuit. J'estime notre perte à un millier d'hommes, tués, blessés, ou prisonniers: celle de l'ennemi est incalculable. Tous ont fait leur devoir: je ne puis donner d'éloges particuliers à aucune des armes; artillerie, infanterie, cavalerie méritent les louanges les plus fortes & les plus vraies. Les états-majors se sont particulièrement distingués.

Le corps du général Lecourbe, qui s'étoit emparé le 10, de Rosenheim, a été chargé de couvrir l'Inn & de défendre tous les débouchés du Tyrol.

Le chef de l'état-major vous rendra un compte très-détaillé de cette bataille d'Hohenlinden, lieu déjà connu par la convention qui nous cédoit les trois places. La république doit connoître les corps & les militaires qui s'y sont particulièrement distingués. Il vous instruira également des détachemens que l'ennemi a faits derrière notre gauche, & auxquels nous n'avons pas fait grande attention. L'armée est fière de son succès, sur-tout par l'espoir qu'il contribuera à accélérer la paix.

Salut & amitié,

Signe, MOREAU.

De Paris, le 18 frimaire.

Un arrêté des consuls du 17 frimaire, charge les préfets de surveiller la perception & l'emploi des deniers publics dans leurs départemens respectifs. Le 1^{er} de chaque mois, ils vérifieront la caisse du receveur, arrêteront ses registres en recette & en dépense; dans aucun cas, ils ne pourront changer ni la destination ni le mode des paiemens prescrits par les instructions du ministre des finances ou du directeur général du trésor public.

— Les consuls, plusieurs ministres, l'institut national, le préfet du département, celui de la police, &c. assisterent hier à la distribution des prix aux élèves du conservatoire. La salle étoit pleine & brillante de femmes jeunes & parées. Le concert & le discours du ministre de l'intérieur furent entendus dans le plus grand silence & universellement applaudis. L'ouverture parut d'un grand effet. Un enfant de 15 ans joua de la flûte à ravir. M^{lle}. Ribou chanta d'une voix pure & mélodieuse un morceau de force qui fit grand plaisir, & qui en eût fait davantage s'il eût été mieux assorti à son genre de voix. Le ministre rappela dans son discours les effets & le pouvoir de la musique chez tous les peuples. « La guerre, la politique & la religion, dit-il, s'en sont servi tour-à-tour avec un égal succès. Heureux les peuples qui ne la font servir qu'à leurs plaisirs, & dont les plaisirs sont d'accord avec les moeurs! »

— Le ministre de la guerre vient d'écrire au directoire central des hôpitaux militaires une lettre très-flatteuse sur son administration, dans laquelle il dit que loin d'en avoir conçu des idées défavorables, il s'est convaincu, au contraire, par des renseignements certains, que le service des hôpitaux s'étoit sensiblement amélioré depuis son établissement.

— Le général Augereau signa, le 27 vendémiaire, un traité de paix, d'amitié & de bonne intelligence entre le prince régnant de Solms-Braunfels & la république française, & ce traité a été ratifié par le premier consul.

— On a volé dans la nuit d'avant-hier, chez Brigot, restaurateur, la somme de 30 mille fr. en argent & 150 mille en billets de caisse, dit un journal du soir.

— Le 30 frimaire, à midi très-précis, il sera célébré dans le temple de la Victoire (S. Sulpice), une fête au Couvage.

— Nous avons annoncé, il y a quelque tems, les *Mémoires relatifs à la Marine*, par A. Thévenard, vice-amiral (1). Nous devons ajouter aujourd'hui, après les avoir lus, que chacun de ces Mémoires renferme plusieurs articles intéressans & utiles aux marins. Le quatrième volume, sur-tout, offre le détail des expériences sur la résistance des fluides, faites par l'auteur en 1769 & vérifiées dès-lors par Bezout & Borda. Cet Ouvrage, dont les conceptions ont précédé tous les écrits qui ont paru depuis 30 ans sur le même sujet, n'a pu être publié qu'aujourd'hui, à raison des fonctions qui ont occupé l'auteur au service de l'état.

— Les lettres d'Espagne, arrivées à Bayonne le 8 de ce mois, confirment que la maladie qui a affligé l'Andalousie touche entièrement à sa fin, & qu'il n'y a plus que des convalescens. Les affaires ont repris leur cours ordinaire à Cadix & à Séville.

— Le citoyen Mol, suisse, a présenté au corps législatif helvétique un ouvrage intitulé: *Moyens de rendre la république française la plus heureuse possible*, en lui annonçant qu'il avoit obtenu l'approbation tacite de toutes les autorités constituées de cette même république. Il croit qu'en adoptant son plan, le gouvernement helvétique auroit la gloire de faire le bonheur de l'Univers entier.

— Un abbé Penocelli, homme de lettres piémontais, avoit demandé à son gouvernement la place de vice bibliothécaire de l'université, vacante par la mort de l'abbé Pavesio. Quelques jours après, il sut que cette place venoit d'être donnée au citoyen Auguste Has, ci-devant maître de danse, & connu à Paris par quelques articles de journaux. Piqué de cette préférence, l'abbé présenta une seconde pétition, dans laquelle il demandoit d'être nommé directeur des bals de la commission exécutive.

— On va mettre à l'enchère les meubles des maisons royales du Piémont, qui ne sont pas nécessaires au service du gouvernement. On a déjà porté à l'arsenal, pour y être fondus, les vases & les statues de bronze qui ornoient les jardins du ci-devant roi.

— On lit dans quelques papiers anglais le fait suivant: Le roi de Siam venoit de déclarer la guerre à celui d'Avaz; & pour enflammer l'esprit guerrier du peuple, il avoit ordonné qu'on promenât l'éléphant royal dans les rues de sa capi-

(1) Chez Laurent jeune, libraire, rue St-Jacques, n. 32, vis-à-vis celle de Mathusius.

riale. Mais au milieu de sa marche, cet animal, que les habitants croyoient immortel, tomba roide mort; ce qui jeta une telle consternation dans l'esprit des guerriers & du roi, que sur-le-champ on fit faire des propositions de paix au roi d'Av. Ainsi, à quelque chose la superstition peut servir.

— Nous donnerons demain la note officielle & textuelle, remise par le ministre des affaires étrangères de Suède au ministre de S. M. prussienne. On y verra, bien clairement expliquée, l'intention des puissances du Nord, d'unir enfin leurs moyens & leurs efforts pour secouer le joug du tyran des mers.

— On annonce que la convention pour le maintien de la neutralité est signée, & sera bientôt publiée.

V A R I É T É S.

Lettre de la Dame auteur de l'article sur Fénelon, insérée dans le Publiciste du 11 brumaire.

Dieu sait comme il lui plaît faire éclater sa gloire.

C'est lui sans doute qui, pour la plus grande édification du prochain, a voulu que le citoyen Laharpe, dans son discours d'ouverture au Lycée, m'ait prêté des intentions que je n'avois jamais eues, & qu'il ait cru devoir employer ce que je n'avois pas dit, pour le faire servir de texte à des reproches que je croyois ne jamais mériter. C'est Dieu qui a permis qu'après m'être vue mettre au rang des incrédules par le citoyen B. V., pour avoir, dans une lettre sur Fénelon, présenté l'incrédulité comme le rêve d'un esprit malade, j'aie été taxée d'irreligion par le citoyen Laharpe, & presque comparée aux révolutionnaires, parce que, dans l'effusion de mes regrets, j'avois avancé que *la religion se trouvoit aujourd'hui parmi nous, pour ainsi dire, en terre étrangère.* C'est enfin pour montrer la vanité des jugemens de ce monde, que Dieu a voulu encore que le plus judicieux des critiques recevât une erreur puisée dans ses propres écrits.

Accoutumée à régler & à rectifier mes idées sur les siennes, je m'indignois avec lui depuis six ans contre ce fanatisme d'irreligion qui a précédé, amené, accompagné la révolution, & dont il nous assure qu'on n'est pas encore corrigé. J'admire avec lui comment la Providence a pu punir une nation pour instruire le monde; d'après cela, je pensois que, bannie long-tems de la France, la religion du moins en y rentrant, pouvoit s'y trouver un moment comme en terre étrangère. En gémissant, avec lui & ses confédérés, sur les ruines dont nous sommes entourés, je m'imaginois, comme eux, y reconnoître sur-tout les débris des asyles de la religion, & je croyois que la religion, sans asyle assuré, pouvoit se regarder comme en terre étrangère. Enfin, effrayée, comme le cit. Laharpe & ses religieux adhérens, du bouleversement des opinions et de la morale, du débordement des crimes particuliers, des désordres en tout genre, & sur-tout des suicides multipliés, dans un tems où le chrétien seul pouvoit avoir une raison pour ne pas mourir; avertie d'ailleurs par le citoyen Laharpe que les erreurs s'enchaînent lorsqu'elles tiennent à l'oubli du principe, j'ai cru que dans un pays où la morale étoit ainsi méconnue, la religion pouvoit se croire en terre étrangère.

Quant à mes expressions, je les avois choisies aussi d'après de bons modèles. Lorsque, dans le discours préliminaire de l'ouvrage de Fénelon sur l'Éducation des Filles, je vis que le cit. B. V., après s'être exprimé avec autant de force que de sagesse sur l'importance du respect filial, se désoloit de ce que ces vérités paroissoient étrangères à ses concitoyens, cette image me frappa tellement que probablement elle me resta dans la tête, & comme entre paroles étrangères & avoir l'air de se trouver en terre étrangère, la différence ne me sembla pas grande, j'employai cette tournure avec d'autant plus de confiance, que je n'avois pas cru voir dans la phrase du citoyen V. un rien pour que le respect filial fût banni de la France. Si je me suis trompée, on voit que mes intentions étoient innocentes.

Mais je ne veux point mettre en doute que je ne me sois trompée, puisque le citoyen Laharpe l'assure. Ce n'est pas qu'à tout autre la preuve qu'il en apporte pût paroître aussi convaincante qu'à moi. Il dit que lorsqu'aux écoles normales il prononça ces mots : Dieu

et sa loi, il fut couvert d'applaudissemens. Cela se conçoit à merveille; mais on peut, sans être chrétien, adorer le nom et la loi de Dieu. Le musulman croit connoître seul Dieu et sa loi; le juif croit pratiquer l'unique loi de Dieu; & si j'osais le dire, les philosophes qui sont si crânement déistes, reconnoissent une loi naturelle que Dieu, disent-ils, a gravée dans nos cœurs. Ainsi, parmi ceux qui, aux écoles normales, applaudirent les paroles du citoyen Laharpe, il étoit possible qu'il se trouvât même des philosophes. Mais j'en serois peu surpris en considérant que si tous ceux contre lesquels le citoyen Laharpe veut signaler son indignation sont des philosophes comme moi, il s'en faut de beaucoup en effet que leur parti soit dangereux, & j'imagine qu'à l'avenir le citoyen Laharpe & le citoyen Vauxelles, revenus de leur peur, les laisseront reposer en paix.

Quant à moi, cet exemple m'apprendra à ne plus rien juger sur les apparences. Je vais croire désormais à la piété, à la vertu, à la bonne foi de mon siècle. Quand on voudra me persuader le mal, je le nierai; quand je le verrai, je ne le croirai pas. & si, dans les ouvrages du citoyen Laharpe, je m'imaginois remarquer des traces d'un zèle trop emporté, qui cherche à rendre odieux ce qu'il n'a dû regarder que comme très-innocent, je jugerai que je l'ai mal compris; comme je dois penser que je me suis mal expliqué, puisqu'un homme d'une sagacité si reconnue, a pu voir dans mes phrases l'intention de toucher à une doctrine devenue aussi sacrée par sa nécessité que par la source d'où elle nous vient.

Il me reste un regret; c'est que la retraite dans laquelle je vis ne m'ait pas permis d'assister à l'ouverture du Lycée, où je me serois unie à cette fervente action de grâces, adressée par le citoyen Laharpe à la Providence, qui nous l'a conservé, pour qu'il nous instruisit à connoître nos devoirs comme à apprécier nos plaisirs, & qu'il fit retentir la voix de la justice divine dans cette tribune consacrée seulement jusqu'à ce jour à rétablir la justesse dans les idées humaines.

Nota. Aujourd'hui 18, il n'y a point eu de séance au tribunal, ni au corps législatif. Le comité secret d'hier n'a point eu de résultat public.

Errata. — Dans quelques exemplaires de la feuille d'hier, en indiquant les n^{os}. de la loterie, tirage de Bruxelles, on a mis 63, lisez 73.

Page 4, ligne 19, au lieu de *gouvernement*, lisez *tribunal*.

Ligne 54, au lieu de *à sa puissance*, lisez *à sa prudence*.

Bourse du 18 frimaire.

Rente provisoire, 24 fr. 75 c. — Tiers consol., 36 fr. 00 c. — Bons $\frac{1}{2}$, 1 fr. 62 c. — Bons d'arrérage, 86 fr. 00 c. — Bons pour l'an 8, 94 fr. 85 c. — Syndicat, 00 fr. 00 c. — Coupures, 81 fr. 00 cent.

De l'influence du gouvernement sur la prospérité du commerce, par Vial-Roux (de Lyon), négociant; 1 vol. in-8°. A Paris, chez Fayolle, libraire, rue Saint-Honoré, n^o. 1412.

Cet ouvrage ne doit pas être confondu avec la foule de ceux qui ont paru sur ce sujet depuis dix ans. L'auteur est non-seulement un homme instruit dans la partie de l'économie politique qu'il traite, mais ce qui est plus rare, il en parle avec autant de clarté que de précision.

Cours de Mathématiques à l'usage des gardes du pavillon de la manne & des élèves de l'école polytechnique; par Bezout, formant les tomes 4 & 5, contenant les principes généraux de la mécanique; précédés des calculs qui servent d'introduction aux sciences physico-mathématiques; nouvelle édition revue & augmentée d'un volume, par le citoyen J. G. Garnier, professeur d'analyse à l'école polytechnique, de qui fait trois volumes in-8°. Prix, 15 fr., franc de port. A Paris, chez Courcier, imprimeur-libraire, rue Poupeé-Saint-André-des-Arts, n^o. 5.